

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.24.2010.TREATIES-1 (Notification dépositaire)

ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES
MARCHANDISES DANGEREUSES PAR ROUTE (ADR)

GENÈVE, 30 SEPTEMBRE 1957

ACCEPTATION DES PROPOSITIONS DE CORRECTIONS DE L'ANNEXE A,
TELLE QUE MODIFIÉE¹

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire et se référant à la notification dépositaire C.N.751.2009.TREATIES-5 du 22 octobre 2009 concernant les propositions de corrections apportées à l'Annexe A, telle que modifiée, communique :

Au 20 janvier 2010, date à laquelle la période spécifiée pour la notification d'objections aux corrections proposées a expiré, aucune objection n'a été notifiée au Secrétaire général. En conséquence, les corrections sont réputées acceptées.

Le 25 janvier 2010



¹ Voir notification dépositaire C.N.751.2009.TREATIES-5 du 22 octobre 2009 (Propositions de corrections de l'Annexe A, telle que modifiée).

Attention : Les Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont actuellement publiées en formats papier et électronique. Les missions permanentes auprès des Nations Unies peuvent consulter les notifications dépositaires à l'adresse électronique suivante : missions@un.int. Ces notifications sont également disponibles sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://treaties.un.org>, où les personnes intéressées peuvent souscrire au nouveau service automatisé d'abonnement pour recevoir directement des notifications dépositaires par courriel. Les missions permanentes sont invitées à se procurer les notifications dépositaires mises à leur disposition au bureau NL-300.